



**CANADIAN HOCKEY
ASSOCIATION
CANADIENNE DE HOCKEY**

Information Bulletin d'information

Bulletin no : 02/05f

DESTINATAIRES : Officiers
Représentants des conseils
Présidents des branches
Directeurs administratifs des branches

INFO : Arbitres en chef
Membres du conseil du hockey junior
Membres du conseil du hockey mineur
Membres du conseil du hockey senior
Membres du CDH
Membres à vie

DATE : Le 7 septembre 2001

DOSSIER : i02-05f.doc

EXPÉDITEUR : Todd Jackson, directeur, sécurité et gestion du risque

OBJET : Partage des bouteilles d'eau

Au cours de l'an dernier, des préoccupations ont été soulevées en ce qui a trait aux risques de maladies pouvant être transmises lorsque les joueurs, officiels, entraîneurs et autres participants partagent les mêmes bouteilles d'eau. Le programme canadien de sécurité au hockey recommande le protocole suivant en ce qui a trait à l'utilisation de bouteilles d'eau :

« Une bonne hygiène d'équipe exige que tous les joueurs et membres du personnel aient leur propre bouteille d'eau afin d'éviter la transmission de virus et de bactéries. Les bouteilles devraient être étiquetées et lavées après chaque match et séance d'entraînement. »

De plus, il est recommandé que les officiels évitent de boire de l'eau de la bouteille des gardiens de but. Si les officiels doivent boire de l'eau pendant un match, nous leur suggérons d'avoir leur propre bouteille au banc des punitions.

De bonnes habitudes hygiéniques aideront à assurer un milieu sain et, en bout de ligne, la santé de tous les joueurs au cours de la saison.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 613-562-5677, poste 2323.

Veillez agréer mes sentiments les meilleurs,
Le directeur de la sécurité et de la gestion du risque,

Todd Jackson